

CONTACT

DÉCEMBRE
2019

Vol. 38

No 7

ISSN 0830 0084

ARRÊT DE LA LIVRAISON DU CONTACT

En 2016 nous avons amorcé une réflexion sur l'amélioration de votre journal le Contact.

Dans un premier temps, nous l'avons mis au goût du jour. Présentement, vos élus sont à réfléchir sur la meilleure façon de communiquer avec vous, tout en diminuant les coûts de ce service.

L'impression des copies du Contact est d'environ 10 000 dollars par an. Les frais de poste s'élèvent à 2000 dollars. Nous réalisons qu'il est important de communiquer efficacement avec vous et nous savons pertinemment que les nouvelles générations utilisent peu les médias papier. Également, votre municipalité est dans un virage vert, la diminution de notre empreinte écologique municipale est donc en cours.

Le Contact est votre journal d'information mensuel et nous désirons continuer de le produire, mais éliminer la distribution papier aux 1200 foyers. Pour l'instant, notre approche serait celle d'un envoi personnalisé pour les gens désirant conserver une copie papier. Également, nous aurons toujours quelques exemplaires disponibles au bureau municipal. Le Contact est disponible depuis longtemps sur le site Web de la municipalité ainsi que sur notre page Facebook.

Nous désirons ainsi éliminer la distribution à votre porte à compter de février 2020.

Nous vous invitons donc à communiquer avec nous pour vous inscrire à l'envoi postal personnalisé ou pour tout autre commentaire.

Dans le même ordre d'idée de réduction de l'empreinte écologique, notez qu'il est maintenant possible d'obtenir votre compte de taxes par courriel et consulter l'horaire des collectes en vous abonnant au service Voilà! Le lien est disponible sur le site Web de la municipalité, en haut à droite. Nous avons un objectif de 300 abonnés pour l'année 2020.

Merci de votre collaboration, chaque petit geste compte.

Votre conseil sans papier.

Pour nous joindre: 418 723-2816, municipalite@stanaclet.qc.ca et Facebook Municipalité de Saint-Anaclet

CONSEIL MUNICIPAL

Maire Monsieur Francis St-Pierre

Conseillers

Poste n°1 Monsieur Yve Rouleau

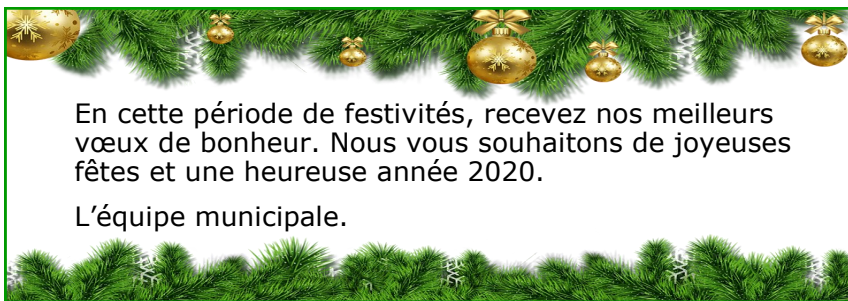
Poste n°2 Monsieur Jean-Denis Bernier

Poste n°3 Monsieur Simon Dubé

Poste n°4 Madame Vanessa Lepage-Leclerc

Poste n°5 Monsieur David Leblanc

Poste n°6 Monsieur Francis Rodrigue



En cette période de festivités, recevez nos meilleurs vœux de bonheur. Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes et une heureuse année 2020.

L'équipe municipale.

Horaire des fêtes

Veuillez prendre note que le bureau municipal et le centre communautaire seront fermés du **23 décembre 2019** jusqu'au **3 janvier 2020** inclusivement.

Collecte des matières résiduelles

En raison des congés de Noël et du jour de l'An, veuillez prendre note que pour le **secteur 2** du village, la collecte pour les déchets aura lieu le **mardi 24 décembre 2019** et le recyclage aura lieu le **mardi 31 décembre 2019** au lieu de mercredi.

Nous joindre:

-Bureau municipal 418 723-2816
-Télécopieur 418 723-0436
-Salle polyvalente 418 724-0900
-Bibliothèque 418 723-1747
-Centre communautaire 418 723-1747
-Service des loisirs 418 725-5389
-Courriel: municipalite@stanaclet.qc.ca

VIE MUNICIPALE

LES SÉANCES DU CONSEIL EN RÉSUMÉ

Voici les résolutions adoptées lors de la séance du 4 novembre 2019

Les élus municipaux adoptent le règlement 484-2019 décrétant un mode de tarification pour les dépenses relatives aux travaux d'entretien d'une partie du cours d'eau St-Laurent et ses branches. (Rés. 2019-11-98)

Les élus municipaux annuler la résolution numéro 2019-07-69, le demandeur ayant décidé de ne pas l'appliquer. (Rés. 2019-11-99)

Les élus municipaux autorisent le paiement du décompte progressif #2 pour les travaux de prolongement du réseau d'aqueduc au montant de 735 736,91 \$ taxes incluses. (Rés. 2019-11-100)

Les élus municipaux accordent le contrat pour le ramonage des cheminées pour l'année 2020 à l'entreprise Bérubé Ramonage au montant de 50 \$ plus taxes par cheminée en saison et 60 \$ plus taxes hors saison. (Rés. 2019-11-101)

Les élus municipaux approuvent la programmation des travaux pour la TECQ 2019-2023. (Rés. 2019-11-102)

Les élus municipaux approuvent le plan de sécurité civile déposé en août 2019. (Rés. 2019-11-103)

Les élus municipaux cèdent à titre gratuit le terrain 4 269 892 au CPE Les Petits Soleils Magiques. (Rés. 2019-11-104)

Les élus municipaux amendent le règlement 483-2019 afin de modifier l'article 5 afin de clarifier les immeubles imposables. (Rés. 2019-11-105)

Les élus municipaux confirment la contribution financière à l'Office d'habitation Rimouski-Neigette à 14 251 \$ pour l'année 2018; un solde de 576 \$ est donc à verser. (Rés. 2019-11-106)

Les élus municipaux appuient une demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec. (Rés. 2019-11-107)

Les élus municipaux autorisent le versement du don de la fondation des Lions du Québec de 5 000 \$ à la Commission scolaire des Phares. (Rés. 2019-11-108)

Les élus municipaux autorisent la signature du projet d'entente avec la Fabrique pour l'acquisition de l'église et du presbytère. (Rés. 2019-11-109)

Les élus municipaux autorisent le virement de 53 000\$ du surplus libre à la réserve développement économique. (Rés. 2019-11-110)

Les élus municipaux appuient la demande d'aide financière déposée par la Corporation des Loisirs du Relais de la Coulée au fonds d'aide au développement du milieu de la Caisse Desjardins de la Rivière Neigette. (Rés. 2019-11-111)



Réaménagement de l'église de Saint-Anaclet

Entente pour le transfert de l'église à la Municipalité

Une étape importante est en voie de réalisation pour préparer le réaménagement de notre église afin d'en faire un lieu multifonctionnel. Une **entente de principe** est intervenue entre les membres du comité de transfert et les représentants de la Municipalité de St-Anaclet pour le transfert de l'église et du presbytère.

Le Conseil municipal sera donc en mesure de commencer le travail de **recherche de financement** pour faire cheminer le projet. Comme déjà annoncée par le maire, la Municipalité va mener une **consultation** de la population lorsque toutes les informations de transformation de l'église en édifice communautaire municipal seront disponibles.

Parallèlement, un travail d'**inventaire des biens** meubles est amorcé. Nous souhaitons nous assurer que la disposition des biens dans l'église sera effectuée en conformité avec les règles en vigueur. La Corporation du Patrimoine pourra être associée à cette démarche pour veiller à la conservation et valorisation de ces biens. Au cours de ce processus, les bancs d'église seront mis à disposition.

Nous vous tiendrons informés au cours de ces étapes. Et nous gardons le cap sur l'objectif d'assurer la **perennité de notre église**, un bâtiment à haute valeur patrimoniale et un symbole identitaire fort.

Claude Roy,
marguillier et animateur du Comité de sauvegarde

VIE MUNICIPALE

Un p'tit peu d'urbanisme

Nous constatons que plusieurs propriétaires de chiens laissent sur leur passage les matières fécales de leur animal de compagnie. Nous tenons à vous rappeler le règlement concernant les animaux #286-2002 (extrait) : « Le fait, pour un gardien, d'omettre de nettoyer toute propriété publique ou privée salie par le dépôt de matières fécales de son animal, est considéré comme une infraction et est prohibé (même sur sa propre propriété). » Nous demandons donc aux propriétaires canins d'être vigilants et de ramasser les besoins de leur chien en tout temps.

Nous vous rappelons aussi qu'il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 23 h et 7 h du 1^{er} novembre au 15 avril inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la municipalité. De plus, la marche au ralenti de ceux-ci est interdite pendant plus de trois minutes, par période de soixante minutes et ce pour le bien de l'environnement.

L'inspectrice en urbanisme,
Marie-Hélène Michaud

**VOUS NE ROULEZ PAS ?
COUPEZ LE MOTEUR !**



Application Voilà!



Saint-Anaclet-de-Lessard

- Actualités >
- Calendrier >
- Favoris >
- Sondages >
- Profil >
- Nous joindre >
- Préférences >
- Demandes en ligne >
- Propriété >

Dans les dernières années, votre municipalité a amélioré l'accès à l'information ainsi que la possibilité d'effectuer des transactions en ligne. L'objectif est d'améliorer le quotidien d'un citoyen dans sa municipalité et ainsi améliorer la qualité de vie de la communauté. Pour cela, la Municipalité de Saint-Anaclet met en place des outils de communication permettant l'échange avec ses citoyens, tel que son site internet, sa page Facebook et dans la dernière année la plateforme Voilà! C'est la technologie au service du citoyen.

Depuis déjà un an, Voilà! vous permet d'avoir un accès immédiat à des informations telles que votre compte de taxes, l'horaire des collectes de matières résiduelles et d'événements dans la municipalité. À mesure que vous,

les citoyens, aller adhérer à la plateforme Voilà!, l'interaction va nous permettre de vous informer en direct des problèmes de circulations, des travaux prévus ou d'urgence, d'événements culturels ou sportifs afin que vous puissiez planifier vos activités et déplacements. Vous pourrez également faire des demandes en ligne et signaler tout problème rencontré dans la municipalité (lampadaire brulé, trou dans la chaussée, etc.) Nous vous invitons à adhérer sans tarder à ce nouvel outil de communication rapide qui permet une transparence entre les citoyens et la municipalité. Vous pouvez passer par le raccourci sur notre site internet (www.stanaclet.qc.ca) en haut à droite de la page d'accueil et l'application est disponible sur l'App Store et Google Play.



Créez votre
Dossier citoyen personnalisé



Après le temps des fêtes Recyclons nos arbres de Noël

Du 28 décembre au 12 janvier, participez à la grande collecte des arbres de Noël!

Apportez votre arbre de Noël naturel dans le stationnement surélevé du Carrefour Rimouski (à proximité de l'avenue Léonidas). Notez qu'après la fin de cette collecte, il sera toujours possible de déposer gratuitement votre arbre de Noël naturel à l'écocentre de la Ville de Rimouski, aux heures d'ouverture habituelles.

En recyclant votre arbre de Noël, vous contribuez à la protection de l'environnement. L'hiver dernier, 30 tonnes d'arbres de Noël ont évité la route de l'enfouissement grâce à votre participation. Merci de poser à nouveau ce geste concret pour l'environnement!

Un arbre de Noël, c'est Recycl'arbre!

Pour plus d'information, consultez Infobac.ca ou 418 725-2222.
Joyeuses fêtes!

Catherine Denis
Coordonnatrice en
environnement
MRC de Rimouski-Neigette
environnement@mrc-rn.ca



LOISIRS ET CULTURE

Patinoire

L'horaire de la patinoire est publié sur notre site Web au www.stanaclet.qc.ca sous l'onglet «Municipalité animée—Sport, loisirs et culture ».

Affichage au centre communautaire

Si vous désirez afficher une annonce sur le babillard du centre communautaire, vous devez obtenir au préalable l'autorisation du service des loisirs. La personne a rejoindre pour obtenir cette autorisation est Carl Lavoie au 418 725-5389.

Merci de votre collaboration.

ENTRAINEUR DE PATINAGE

Je suis à la recherche d'un(e) entraîneur(e) pour donner des cours de patin pour débutants (4 à 7 ans). Les cours se tiennent habituellement les samedis ou dimanche matin à raison d'une heure ou deux selon le nombre de groupe. Les cours sont prévus pour le début de janvier jusqu'à la fermeture de la patinoire. Le salaire attribué sera évalué selon les compétences. Communiquez avec Carl au 418 725-5389.

Cours de peinture

Cours de peinture avec Deny Cloutier.
Lundi le 16 décembre 2019 à 18h15 pour inscription.
45\$ toile et peinture fournies.
Centre communautaire Régis-St-Laurent. Inscription obligatoire.
Réjeanne Fournier au 418-724-7471 ou cell: 418-732-9899



Soccer intérieur

Le soccer intérieur sera de retour dès la mi-janvier. Pour plus d'informations, consultez vers la mi-décembre le Facebook du Club de soccer Les Dragons de St-Anaclet.

Cours de yoga avec chaise Pour 55 +

La chaise sert de support et permet d'exécuter les postures avec le minimum de risques tout en assurant tous les avantages de la pratique : gestion du stress, réduction des douleurs, délier et tonifier l'ensemble du corps tout en augmentant notre vitalité.

Début: À partir du 5 février

Où : Salle Réal Lamontagne

Coût : 100 \$ pour 10 cours

Pour information et inscription: Hélène Bleau 418-723-6278

bleau.helene@cgocable.ca

Bibliothèque Roger-Fournier

Quelques nouveautés sont arrivées pour que vous puissiez vous délecter de nouvelles lectures en ce début de période hivernale.

La programmation hiver-printemps 2020 est presque terminée, pour en savoir plus venez nous visiter ou demeurez connecté à notre page Facebook. Elle sera aussi disponible dans le journal « Contact » dès février.

Samedi le 7 décembre 2019 à 14 h : Conférence de l'auteure Louise Petitpas « Retrouver l'espoir » Activité gratuite.

Il y aura aussi un **changement aux heures d'ouverture** de la bibliothèque pour 2020. Voilà le nouvel horaire :

Mardi : 13 h 30 à 15 h

Mercredi : 19 h à 20 h 30

Jeudi : 13 h à 15 h

Sur ce, toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite une belle période des fêtes en compagnie des gens qui vous sont chers. Bonne année 2020 remplie de santé et de joie. Soyez prudents lors de vos déplacements.

Anne Boucher Beaulieu, responsable de la bibliothèque

HOCKEY MINEUR

La saison froide est de retour, c'est maintenant le temps de s'inscrire au hockey mineur! Tout comme l'hiver dernier, les jeunes qui désirent jouer au hockey auront l'opportunité de le faire, et ce, dès le début de janvier ou plus tôt si la patinoire est prête et jusqu'à ce que la température le permette.

Les entraînements se tiendront une fois/semaine en début de soirée et les matchs les fins de semaine. Le coût est fixé à 15 \$ par jeune.

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant en communiquant avec Carl au 725-5389. La date limite d'inscription est le **17 décembre** à 16 h 30.

ORGANISMES



La maison St-Laurent remporte de prix du Patrimoine de Saint-Anaclet 2019

Lors de la dernière Assemblée générale de la Corporation du Patrimoine de St-Anaclet, nous avons annoncé les récipiendaires du prix du patrimoine 2019 de St-Anaclet. C'est donc avoir un grand plaisir que nous annonçons que la Maison St-Laurent remporte ce prix.

Sise au 59 Petit Rang 3 de Saint-Anaclet, la maison St-Laurent, de style néo-classique dite Québécoise se démarque par son authenticité préservée par les quatre générations de Saint-Laurent qui se sont succédé depuis 1860. Construite par Anthyme (1838-1912) et sa femme Adéline Côté vers 1860, la maison fut habitée successivement par Thimoléon (1876-1953) et Marie-Lousie Poirier, Charles (1918-1972) et Lucia Lévesque et maintenant, depuis 2008, par Denis et Nicole Amiot. Ces derniers se sont donné comme mission de préserver ce joyau du patrimoine : portes et fenêtres doubles en bois, revêtement extérieur en bardeaux de cèdre peints en rouge, ajout d'une véranda arrière avec la récupération des fenêtres et portes d'origine et plafond à caissons. Fait à noter : tout porte à croire que le hangar, également préservé et qui se trouve à quelques mètres derrière la maison, a été la première habitation où l'on y trouve encore aujourd'hui le four à pain, l'âtre et la fontaine.

Le jury fut conquis par la préservation des attributs originaux de la maison St-Laurent. La Corporation du patrimoine et le jury tiennent une fois de plus à féliciter Denis et Nicole pour leurs efforts de mise en valeur et de préservation du patrimoine. Merci et félicitations!

Simon Bélanger pour la Corporation du patrimoine
patrimoine-anaclet@hotmail.com



CERCLE DE FERMIERES

Le Cercle de Fermières de St-Anaclet convie ses membres et celles qui désirent le devenir à sa prochaine réunion régulière qui aura lieu le mercredi **18 décembre à 15h30** à la salle Réal-Lamontagne (derrière l'église de St-Anaclet). La réunion sera suivie du souper de Noël.

Hélène Bouillon, conseillère communications (581 624-7011)
Les CFQ, des liens d'accomplissement tissés serrés!



LES ACTIVITÉS DU CLUB LIONS DE SAINT-ANACLET

Les produits Lions sont en vente aux prix suivants : gâteaux aux fruits Haygard 18 \$, noix 14 \$ et les truffes 10 \$. Les profits de ces ventes vont entièrement au fonds des œuvres. Pour info : 418-723-4396.

Pour la distribution de la traditionnelle *canne de bonbon*, les membres passeront à votre porte au cours du mois de décembre.

Les personnes et familles de Saint-Anaclet qui souhaitent bénéficier d'un panier de Noël doivent en faire la demande écrite avant le **13 décembre**. Veuillez indiquer vos coordonnées, le nombre de personnes, l'âge des enfants et dire brièvement pourquoi vous demandez un panier. Vous devez adresser votre demande au Club Lions de Saint-Anaclet, 25-C, Principale Est, Saint-Anaclet, G0K 1H0. La distribution des paniers se fera le **21 décembre**.

À noter que des boîtes et des petites banques sont placées dans les commerces locaux, à l'école, au CPE les petits soleils magiques et à la Caisse Desjardins de la Rivière Neigette pour recueillir dons et denrées non périssables. Pour plus d'informations, contactez Solange Cormier au 418-723-4000.

Le déjeuner du père Noël se tiendra le dimanche **22 décembre** au Centre communautaire Régis-St-Laurent de Saint-Anaclet de 8 h à 11 h 30. Tous les enfants présents recevront un cadeau des mains du père Noël. Coûts : adulte (6 \$), enfants de 6 à 12 ans (3 \$), 5 ans et moins le déjeuner est gratuit. Pour plus d'informations : Michel Gallant au 418-724-6474.

Gaétan Pelletier, comité publicité.



Collecte des matières résiduelles 2020

Secteur 1 (jeudi)

Le village incluant les rangs 3 Est et Ouest, la route Neigette jusqu'au Petit rang 3 et le Petit rang 3.

Secteur 2 (Mercredi)

Le territoire rural à partir de la route Neigette après le Petit rang 3 et tous les rangs allant vers le sud.

R Recyclage

C Compost

D Déchets

JANVIER

	L	M	M	J	V
R			1	2	3
	6	7	8	9	10
R	C	13	14	15	16
D		20	21	22	23
R		27	28	29	30

FÉVRIER

	L	M	M	J	V
	3	4	5	6	7
R	C	10	11	12	13
D		17	18	19	20
R		24	25	26	27

MARS

	L	M	M	J	V
	2	3	4	5	6
R	C	9	10	11	12
D		16	17	18	19
R		23	24	25	26
	30	31			

AVRIL

	L	M	M	J	V
D			1	2	3
R	C	6	7	8	9
D		13	14	15	16
R	C	20	21	22	23
D		27	28	29	30

MAI

	L	M	M	J	V
					1
R	C	4	5	6	7
D		11	12	13	14
R	C	18	19	20	21
D		25	26	27	28

JUIN

	L	M	M	J	V
R	C	1	2	3	4
D		8	9	10	11
R	C	15	16	17	18
D		22	23	24	25
	29	30			

JUILLET

	L	M	M	J	V
R	C		1	2	3
D		6	7	8	9
R	C	13	14	15	16
D		20	21	22	23
R	C	27	28	29	30

AOÛT

	L	M	M	J	V
D		3	4	5	6
R	C	10	11	12	13
D		17	18	19	20
R	C	24	25	26	27
	31				

SEPTEMBRE

	L	M	M	J	V
D		1	2	3	4
R	C	7	8	9	10
D		14	15	16	17
R	C	21	22	23	24
D		28	29	30	

OCTOBRE

	L	M	M	J	V
D				1	2
R	C	5	6	7	8
D		12	13	14	15
R	C	19	20	21	22
D		26	27	28	29

NOVEMBRE

	L	M	M	J	V
R	C	2	3	4	5
	9	10	11	12	13
R	C	16	17	18	19
D		23	24	25	26
	30				

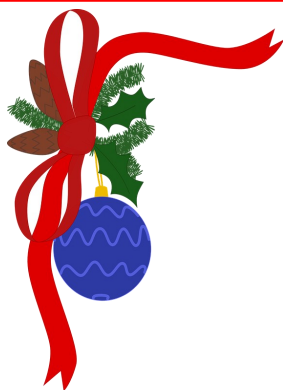
DÉCEMBRE

	L	M	M	J	V
R		1	2	3	4
	7	8	9	10	11
R	C	14	15	16	17
D		21	22	23	24
R		28	29	30	31

De concert avec vous, nous préservons notre environnement par des gestes concrets :

- Nous vous offrons 4 récupérateurs pour les piles situés au bureau municipal, à l'école, à l'épicerie et au centre communautaire;
- Nous récupérons les fluorescents et les ampoules électriques au bureau municipal;
- Nous subventionnons l'achat de toilette (75 \$) à faible débit sur présentation d'une facture;
- Nous offrons le service de compostage et la remise de compost; nous prôtons aussi l'herbicyclage;
- Nous réglémentons le branchement des gouttières des immeubles et la marche au ralenti des véhicules;
- Nous avons distribué à moindre coût 266 barils récupérateurs d'eau de pluie;
- Nous avons un programme de récupération des plastiques agricoles sans frais pour les agriculteurs.

VIE COMMUNAUTAIRE



Réception pour la nouvelle année

Le Conseil municipal de Saint-Anaclet-de-Lessard invite toute sa population à une réception civique qui aura lieu le **jeudi 9 janvier 2020** au Centre communautaire Régis-St-Laurent à compter de 17 heures. Un vin d'honneur et un goûter vous seront servis. Lors de cet événement, le Conseil municipal offrira ses vœux du Nouvel An et échangera avec les personnes présentes. Il y aura aussi la remise d'un prix pour le programme d'encouragement à l'implication jeunesse.

Bienvenue à tous et toutes!



CLUB LÉO DE ST-ANACLET

Le Club Léo de St-Anaclet vous présente son conseil d'administration 2019-2020 :

De gauche à droite : William Gagné, président; Maryanne Gagnon, vice-présidente; Lili-Rose Poirier, directrice; Camille Lussier Fortin, directrice; Émile Brisson, secrétaire et Cédric Dubé, trésorier.

Vous avez entre 12 et 17 ans et vous avez le goût de vous impliquer au sein du Club Léo, communiquer avec William Gagné au 418-724-9628. Il se fera un plaisir de vous informer des actions du Club et de son implication dans la communauté.

Le Club Léo de St-Anaclet



Club des 50 ans et plus de St-Anaclet-de-Lessard DERNIER RAPPEL

Votre Club des 50 ans et + de St-Anaclet organise son **DÎNER DE NOËL le dimanche 8 décembre à 12 h.** Un cocktail vous sera servi à votre arrivée.

MENU : Potage, brochettes de poulet, dessert, thé et café.

Coût : 25 \$ / pers. et 5 \$ pour les gens qui voudraient se joindre pour la danse en après-midi. Monsieur René Morin sera à la musique pour de la danse sociale et de ligne.

Nous vous attendons en grand nombre, vos administrateurs ont des billets en main.

Nous vous accueillerons avec plaisir,
Lise Brillant, présidente.

Vous êtes cordialement invités à assister aux séances du conseil municipal. Elles se tiennent habituellement le premier lundi de chaque mois à 20 heures à la salle du Conseil au 318, rue Principale Ouest.

Voici les dates des prochaines séances ordinaires:

Le 2 décembre

Le 13 janvier

Le 3 février

La date de tombée pour le prochain Contact est le
20 janvier 2020

Vous pouvez nous faire parvenir vos articles par courriel:
municipalite@stanaclet.qc.ca

Rédaction et mise en page: Véronique Brousseau
Impression: Tendence EIM

Les procès-verbaux des séances du conseil municipal sont disponibles au bureau municipal au 318, rue Principale Ouest du lundi au vendredi de 8h 30 à 12h et de 13h à 16h 30. Ils sont aussi publiés sur notre site internet sous l'onglet « Vie municipale ».

CONCOURS DÉJEUNER PÈRE NOËL

Balourd et le Carnaval de Saint-Anaclet t'invite à participer à un concours!

Envoie-nous le dessin du père Noël colorié présent dans le Contact avant le **13 décembre à 16 h 30** et tu auras la chance de gagner un déjeuner pour toute ta famille ainsi qu'un superbe cadeau qui te sera remis lors du déjeuner du père Noël du Club Lions le **22 décembre 2019**. N'oublie pas d'écrire tes coordonnées sur ton dessin!

Bonne chance!

